Réf. Farde e-Assemblées : 2520195

N° OJ : **20**

Projet d'Arrêté - Conseil du 24/04/2023

Objet : Asbl "Listen".- Convention de partenariat 2023 (Listen).- Aide logistique.

Le Conseil communal,

Considérant les répercussions d'ordre touristique, économique et culturel qu'engendrent le Festival Listen;

Considérant les retombées en termes d'image pour la Ville de Bruxelles sur les aspects multiculturels, d'éducation et de convivialité;

Considérant la volonté de la Ville de développer l'attrait touristique du centre-ville ;

Considérant que le Listen Festival s'illustre dans sa baseline « United in Music and Diversity", tant par sa programmation, que dans les collaborations avec des curateur.ice.s, que dans la diversité des lieux investis, ainsi que dans la mise en place d'actions de sensibilisation, de prévention et de médiation :

- Une programmation diversifiée :
  - Proche de la parité (47% femmes et minorités de genre, 53% hommes)
  - 40% d'artistes internationaux et 60% d'artistes locaux
  - Des Belges et des Bruxellois francophones et néerlandophones
  - Concerts, live, dj sets, conférences, talks…

- Des collaborations avec une vingtaine de curateur.ice.s
  - Collectifs, clubs, lieux culturels, salles de concerts, labels…
  - Des opérateur.ice.s émergent.e.s et confirmé.e.s

- Une diversité de lieux investis partout à Bruxelles :
  - Gares, salles de concerts, lieux culturels, clubs, cathédrale…

- Des actions de prévention et de médiation :
  - Un programme discursif diurne de médiation abordant des sujets de société en relation avec le milieu nightlife.
  - Une stratégie préventive et réactive d'inclusion et de lutte contre les discriminations :

-> Concernant l'accessibilité pour les personnes à besoins spécifiques

-> Concernant la lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS) en milieux festifs :

- Depuis 2019, Listen Festival met en place une campagne de sensibilisation online, offline et on site afin de lutter contre le harcèlement. Cette campagne se nomme « United Against Harassement. »
- Mise en place de dispositifs de prévention et de réaction online, offline et on site.
- Collaboration avec le tissu associatif spécialisé

-> Concernant l'accessibilité à la culture sans restriction socio-économique

-> Concernant la réduction de risques en milieux festifs;

Considérant que la Ville de Bruxelles et l'organisateur ont décidé de s'associer afin de créer une collaboration portant sur l' organisation de l'événement;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

ARRETE :

Article unique : la convention de partenariat entre la Ville et l'asbl "Listen" pour leFestival "Listen" est adoptée.

Annexes :

Convention FR (Consultable au Secrétariat des Assemblées)